

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES  
MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 07 / AONO/CGG/CIPM/2018du 07 JUN 2018

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX  
SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE GARI-GOMBO A L'EP DE MENTSOKA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS Exercice2018

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, Maitre d'Ouvrage,  
lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de  
construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de MENTSOKA  
dans la Commune de GARI-GOMBO.

- Montant = 18 500 000 (Dix-huit millions cinq cent)  
Francs CFA TTC ;
- Imputation : \_\_\_\_\_

2- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises  
spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en  
territoire camerounais.

3- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget  
d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

4- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier  
de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à  
l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et  
toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.),  
palissade, gardiennage, implantation des ouvrages;

❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en  
béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et  
étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises;

Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres  
joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des  
portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes  
sujétions comprises.

❖ Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

#### 5- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution par lot est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

#### 6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et obtenu à la cellule des marchés de la Commune de Gari-Gombo aux contacts suivants : Tél : - **673159067 / 675115489**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo.

#### 7- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le **09 AUG 2018** à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE*  
N° **07** / AONO/CGG/CIPM/2018 du **07 JUN 2018**  
*POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE MENTSOKA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.*

*" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

#### 8- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

#### 9- OUVERTURE DES OFFRES.

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le ~~09~~ **09 AUG 2018** à 12H00 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

#### 10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

##### A. Critères éliminatoires :

- 1) offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois (Sauf à la régularisation dans les délais requis) ;
- 6) Etre titulaire d'un marché abandonné au cours des trois (03) dernières années. 7) Etre un entreprise en cours de suspension.

##### B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

#### 11- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 12- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot soit Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA délivrée par un

établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13- NOMBRE MAXIMUM DE LOT RAS

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Gari-Gombo, aux numéros de téléphones : 673159067 / 675 11 54 89.

Gari-gombo, le 18 JUL 2018

Le Maire (Maître d'Ouvrage)

AMPLIATIONS -PREFET/BN ;

- ARMP/EST ; ✓
- DDTP/BN ;
- ADJUDICATAIRE ;
- Affichages ;
- Archives/chronos.

